

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 3 juillet 2009

Service instructeur

Service du Développement économique, de
l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

N° CP-2009-10-2-18

Service consulté

Association Départementale du
Tourisme

SOUTIEN AUX SENTIERS DE DECOUVERTE

Résumé : *Il est proposé d'accorder une subvention de 6 290 € en faveur de la commune de TURCKHEIM pour l'aménagement d'un sentier de découverte.*

La commune de TURCKHEIM souhaite réaliser des travaux d'aménagement des sentiers panoramiques et viticoles qui sillonnent les collines situées au nord de la ville.

L'objectif de ces réalisations est de faciliter l'accès du public aux chemins ruraux par la mise en place de fléchages, d'informations et d'aires de repos avec points de vue.

Les travaux à prévoir sont les suivants : nettoyage du sentier existant, création et mise en place de panneaux d'information, d'une signalétique, de mobilier, aménagement de différents points de vue et conception de dépliants promotionnels.

Le coût global de ce projet s'élève à 31 453 € HT.

Au vu de ce qui précède, je vous propose:

- d'accorder à la commune de TURCKHEIM une subvention de 6 290 € correspondant à 20 % des investissements éligibles ;
- de prélever les crédits sur le chapitre 204, fonction 94, nature 20414, opération 209-F241-175, du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Charles BUTTNER